

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° n°32 allocation

n°32

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 27 juillet 1929
Numéro JO n° 392 du 31/07/1929	Date du numéro 31 juillet 1929

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de mille francs, parxable par trimestre, est accordé à l'ex-adjutant de la garde imligène Aoualé Poun, libéré pour inaptitude physique, après 17 ans de service.